

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1978)

**Rubrik:** Personnel

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

catastrophes », sur « les règles fondamentales du droit humanitaire applicables dans les conflits armés », ainsi qu'une série de huit articles sous le titre général « Le CICR, la Ligue et le Rapport sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge ».

A côté des contributions de divers auteurs sur des sujets de droit militaire ou de Croix-Rouge (« Les nouveaux statuts de la Ligue », « Le service de la Croix-Rouge »,...), la Revue a commémoré le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, en publiant des articles historiques et, par exception, deux photographies, dont l'une était encore inconnue, du principal fondateur du Mouvement.

Une place a été faite à l'actualité avec des résumés, dans chaque livraison, des activités opérationnelles du CICR dans ses divers champs d'intervention dans le monde, des articles sur certaines activités sortant de l'ordinaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et sur le centenaire de la Croix-Rouge bulgare, la publication d'une résolution des Nations Unies sur les armes incendiaires, et huit présentations d'ouvrages récents (écrits en sept langues différentes) sur le droit international humanitaire ou sur la Croix-Rouge.

Ainsi faisant, la Revue s'est efforcée de rester l'organe de liaison et d'information entre les membres de la Croix-Rouge internationale.

## PERSONNEL

En 1978, l'effectif du personnel au siège du CICR a varié entre 245 (en avril) et 265 personnes (en octobre), avec une moyenne mensuelle de 257 unités. Sur cette moyenne de 257 collaborateurs (qui est en augmentation de 6 unités par rapport à 1977), il faut compter environ 80 personnes exerçant des fonctions en relations directes, à un titre ou à un autre, avec les opérations conduites sur le terrain. Les autres étaient occupées à des tâches relevant de l'Agence centrale de recherches, du développement et de la diffusion du droit international humanitaire, des relations avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, de l'information et des relations publiques, de la recherche de fonds, de l'administration, etc.

L'effectif du personnel sur le terrain (délégués et techniciens envoyés de Genève) a été en moyenne de 97 par mois. Il était à son minimum en janvier (68), avec une croissance régulière par la suite, principalement en raison des opérations en Afrique et au Liban, pour atteindre son maximum en décembre (119).

Le total des collaborateurs au siège et sur le terrain a oscillé par conséquent entre 324 (janvier) et 384 (décembre), avec une moyenne mensuelle de 354.

En outre, les délégations ont bénéficié du concours de collaborateurs engagés sur place. Leur effectif, qui était de 174 en janvier 1978, a passé à 202 en décembre.

Trois cent vingt-trois personnes ont été envoyées en mission pour occuper un poste sur le terrain, soit:

- 24 chefs de délégation
- 12 délégués régionaux
- 124 délégués (dont 2 provenaient de Sociétés nationales)
- 59 médecins (dont 12 provenaient de Sociétés nationales)

- 21 infirmiers ou infirmières (dont 11 provenaient de Sociétés nationales)
- 21 délégués de l'Agence centrale de recherches
- 11 administrateurs
- 16 secrétaires
- 26 opérateurs-radio
- 9 techniciens

Le CICR a organisé à Cartigny (près de Genève) 4 cours d'introduction pour candidats-délégués et personnel technique, qui ont réuni 98 participants.

## FINANCES

### Recherche de fonds

L'exercice 1978 peut dans ce domaine être considéré comme satisfaisant, voire encourageant. En effet, les résultats de la recherche de fonds se sont traduits par une augmentation des contributions annuelles régulières des Gouvernements en faveur du financement du budget ordinaire du CICR.

Si les taux de change étaient restés stables au cours de toute l'année, le montant total de ces contributions aurait atteint 17,6 millions de francs suisses, alors que le budget prévoyait un montant de 17 millions. Toutefois, en raison de la hausse du franc suisse, les contributions régulières ne se sont finalement élevées qu'à 16,9 millions de francs suisses.

Quant aux contributions des Sociétés nationales, elles ont atteint le montant de 1,8 million de francs suisses, dépassant ainsi de 113 000 francs les prévisions budgétaires. Si le cours des changes était resté toute l'année au même niveau que l'année précédente, le dépassement se serait élevé à 169 000 francs, ce qui fait une différence en moins de 56 000 francs.

En outre, plusieurs Gouvernements et Sociétés nationales ont versé des contributions extraordinaires, dont le montant total s'est élevé à 2,293 millions de francs. Toutefois, ce n'est qu'en 1979 que plusieurs démarches, entreprises en 1978, porteront leurs fruits. Tel est notamment le cas de la France, du Canada, du Japon et du Royaume Uni, qui, ensemble, marqueront une progression de 845 000 francs suisses par rapport à 1977.

De son côté, le secteur privé n'est pas resté insensible aux besoins financiers du CICR. Les donations ont atteint 1,755 million, dont 465 000 francs provenant d'entreprises du commerce et de l'industrie suisses.

Les Fondations américaines, quant à elles, ont fait parvenir des dons pour un montant de 180 000 francs suisses.

Ainsi, grâce aux efforts constants déployés depuis 1974, le CICR trouve aujourd'hui auprès des Gouvernements, des Sociétés nationales et des autres donateurs, une compréhension meilleure de ses problèmes et de ses besoins financiers, ce qui lui a permis d'obtenir, pour 1978, un total de recettes de 24,550 millions de francs suisses, contre 22 millions en 1977, marquant une progression de 11,7% par rapport au résultat de 1977 (cf. tableaux II et III).